



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Champs d'application

Les offres présentées sur nos catalogues et notre Site internet « bernard.fr » (« le Site ») sont réservées aux professionnels (entreprises, administrations, professions libérales, artisans, commerçants, associations) pour les besoins de leurs activités professionnelles.

Les présentes Conditions Générales de Vente ("CGV") sont applicables aux ventes de produits et prestations de services (« les Produits ») réalisées en France métropolitaine par la société BERNARD FRANCE SAS (« BERNARD ») Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €, ayant son siège social Zone Industrielle de Tourcoing Nord - 98 Rue de Reckem - 59960 Neuville en Ferrain, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 692 026 818 -, N° de TVA : FR 39 692 026 818) qu'elles soient réalisées par téléphone, par l'intermédiaire de notre Site ou par le biais d'un catalogue. Le client devra en prendre connaissance avant toute commande de produits auprès BERNARD.

Article 2. Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir l'ensemble des droits et obligations des Parties pour la vente des produits par BERNARD au client.

Toute commande implique l'acceptation préalable des présentes CGV et emporte de plein droit application des présentes, notwithstanding toutes dispositions contraires des conditions générales d'achat du client. Toute clause contraire ou dérogatoire aux présentes ne sera opposable à BERNARD qu'après accord écrit de cette dernière.

Le fait que BERNARD ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 3. Commandes

Pour toute commande de produits, BERNARD ne sera définitivement liée qu'après confirmation par ses soins par téléphone, email, courrier ou par télécopie des termes de la commande, notamment des quantités et des délais de livraison. Dès confirmation de la commande par BERNARD, celle-ci apportera tout le soin et mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires au traitement de la commande du client.

En cas de modification relative aux caractéristiques ou au prix d'un produit faisant l'objet d'une commande, BERNARD en informera le client dans les meilleurs délais pour permettre à ce dernier de confirmer ou non sa commande, sans qu'une telle modification puisse donner lieu à une quelconque réparation.

BERNARD ne sera en aucun cas tenu par les modifications de commande intervenues du fait du client après l'expédition des produits.

Article 4. Livraison et installation

Pour toute commande d'un montant minimal de 99 euros HT livrable en France métropolitaine (hors Corse), BERNARD s'engage à assurer gratuitement, la livraison des produits du lundi au vendredi.

Pour toute commande d'un montant inférieur à 99 euros HT livrable en France métropolitaine (hors Corse), une participation aux frais de transport de 13,50 euro HT sera facturée.

Les livraisons des produits en Corse et en dehors de la France Métropolitaine feront l'objet d'une étude au cas par cas, et sont en principe à la charge du client sauf accord écrit de BERNARD. Le coût de la livraison sera communiqué au client pour que celui-ci puisse confirmer ou non sa commande.

BERNARD s'engage à mettre en œuvre tous les moyens logistiques nécessaires pour que ladite livraison intervienne à l'adresse indiquée dans la commande dès le lendemain, pour toute commande passée par téléphone ou sur le site internet avant 14 heures. Certains produits font cependant l'objet de conditions spéciales de livraison, à savoir :

- Délais de 24 heures à 15 jours pour les produits personnalisés ;
- Délai de 48 heures pour les exclusivités web.

La livraison intervient par la remise directe du produit au client contre signature d'un bon de livraison, BERNARD se réservant la possibilité de fractionner ses livraisons.

Il appartient au client de s'assurer de la conformité des produits livrés avec les indications du bon de livraison ainsi que sa commande, et de faire toute réserve relative à tout manquant ou avarie sur le document de transport au moment de



la réception des produits, puis de confirmer ces réserves par écrit dans un délai de trois jours suivant la réception des marchandises. A défaut, les produits livrés seront réputés conformes à la commande en qualité et quantité, hormis tous défauts ou vices cachés. En cas de livraison fractionnée, le bon de livraison ne porte que sur la part de la commande livrée au client.

BERNARD s'efforce de livrer tout produit commandé dans les délais indiqués. Toutefois, dans certaines circonstances, et malgré tous nos efforts, il est possible que les délais indiqués soient dépassés. Dans cette hypothèse, le client aura la possibilité d'accepter d'être livré dans un nouveau délai, ou d'annuler sa commande. Si le client accepte le nouveau délai, il ne pourra en aucun cas exiger une remise de prix ni le paiement de toute indemnisation ou pénalité.

Sur demande du client au moment de la commande, après validation de la demande par BERNARD et information du client sur le tarif applicable, BERNARD assure le montage et l'installation du mobilier.

Article 5. Retours et garanties

5.1 Droit de retour "Satisfait ou remboursé" :

Le client bénéficie d'un droit de retour (sauf produits personnalisés ou commandes spéciales de produit ne figurant pas au catalogue ou sur le site web). Si un article ne lui convient pas, le client dispose de 30 jours après la livraison pour le retourner à ses frais (sauf prise en charge par BERNARD dans le cadre de la garantie « Sécurité totale ») en état neuf et dans son emballage d'origine avec accessoires et documents, pochettes scellées non ouvertes, consommables non déballés et non utilisés. Sous réserve des conditions qui précèdent, le client peut demander un échange, un avoir ou un remboursement.

Le délai pour exercer le droit de retour dont le client bénéficie est ramené à 7 jours pour certains matériels: produits techniques, électriques et électroniques.

5.2 Garantie contractuelle des produits :

Le produit peut bénéficier d'une période de garantie plus importante dûment mentionnée sur la facture. A défaut de stipulation particulière indiquée sur la facture, la garantie contractuelle consentie par BERNARD au titre du présent article s'entend d'une garantie retour-atelier : BERNARD étant seulement tenu à ce titre de la remise en état du produit concerné. Afin de bénéficier d'une prise en charge au titre de la garantie, le client devra soumettre le produit au Service Après-vente. Toute remise en état au titre de la garantie sera subordonnée à la production par le client de la facture qui tient lieu de Certificat de Garantie, à l'exception des extensions de garantie qui doivent être retournées au fabricant.

Le bénéfice des garanties ne peut être revendiqué par le client en cas de mauvais usage des produits et de ses conséquences. Le bénéfice de la garantie est subordonné au respect strict des délais et des modalités de paiement. La garantie applicable aux produits ne s'applique pas sur les cadeaux offerts par BERNARD.

5.3 Extension de garantie :

Nos 8500 références sont garanties 1 an. Vous avez la possibilité d'étendre la garantie à 3 ans sur certains produits mentionnés dans le catalogue et sur le site web. Dépannage en 24/72h, prêt ou échange de matériel si ce délai ne peut être respecté, prise en charge en vos locaux et retour du matériel à réparer. Les services de l'extension de garantie prennent effet à la date d'achat du produit.

5.4 Garantie optionnelle "Sécurité totale" :

BERNARD propose à ses clients une garantie optionnelle "Sécurité totale". Le client peut renoncer à cette garantie en l'indiquant lors de sa commande ou à tout moment jusqu'au règlement de sa facture.

La garantie "Sécurité totale" protège les clients contre toute perte ou détérioration jusqu'à la mise en service du Produit (hors produits techniques, électriques et électroniques, produits personnalisés et sur mesure et cadeaux gratuits). Sur simple appel, BERNARD vient reprendre chez le client le produit ne convenant pas ou tout produit détérioré avant sa mise en service. L'organisation ainsi que tous les frais de transport et d'échange sont à la charge de BERNARD.

Cette garantie "Sécurité totale" s'applique pendant 60 jours à compter de la livraison, hormis pour les produits suivants où le délai est ramené à 7 jours : produits techniques, électriques et électroniques.

La garantie "Sécurité totale" est facturée 2,9% du total HT de la commande pour toute commande d'un montant inférieur ou égal à 200 euros HT avec un minimum de 1,50 euros HT. Pour toute commande d'un montant supérieur à 200 euros HT d'achats, un montant forfaitaire de 7,90 euros HT sera facturé.

5.5 Garantie "en stock ou offert" :

Les papiers toilette, les sacs poubelle, les produits d'entretien... et bien d'autres, sont garantis en stock ou offerts. Modalités d'application : pour tout achat d'un produit signalé dans tout catalogue en cours de validité, si celui-ci n'était pas immédiatement disponible au moment de votre commande (hors cas de force majeure), BERNARD vous propose un produit de qualité au moins équivalente aux mêmes conditions ou vous offre un bon d'achat en compensation de la livraison différée de votre achat.



Ce bon d'achat correspond à une fois le prix unitaire HT du produit tel qu'indiqué dans le catalogue au moment de votre commande. Exemple : vous commandez 3 cartons de sacs poubelle à 23 €ht l'unité. S'ils ne sont pas disponibles et que vous maintenez votre commande sur cet article, Bernard vous offrira un bon d'achat de 23 €ht. Remboursement limité à 50 €ht par client et par commande.

Bon d'achat transmis par courrier, valable 3 mois à partir de son émission et déductible lors d'une prochaine commande sur simple communication de son numéro. Bon d'achat ni fractionnable, ni remboursable, ni échangeable, déductible du montant total hors taxes marchandises (hors participation aux frais de port et garantie sécurité totale). Cette offre est cumulable avec les promotions en cours de validité.

Article 6. Prix

6.1 Les prix sont indiqués en euro hors taxes.

Toutes taxes en sus sont ajoutées à la commande et sont à la charge du client. Le cas échéant, ils sont à majorer des frais d'expédition et/ou installation et de la garantie Sécurité totale.

Les éco-contributions imposées par la loi et spécifiques aux familles de produits d'ameublement (éco-contribution « DEA »), et produits électriques et électroniques (éco-contribution « DEEE ») sont ajoutées au prix du produit et mentionnées sur la facture. Le montant de l'éco-contribution applicable à chaque produit est consultable sur la documentation y afférente insérée au catalogue général ainsi que sur le site www.bernard.fr.

Les prix incluent la rémunération pour copie privée (RPCP) pour les produits concernés (consultable sur le site www.copiefrance.fr dans la rubrique : Professionnels / Tarifs applicables). Dans le cas où le produit concerné est destiné à un usage à des fins professionnelles, le remboursement de celle-ci peut être obtenu sous certaines conditions détaillées dans la notice explicative relative à la RPCP et à ses finalités qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>.

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est incluse dans les prix de vente. En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le client est considéré être l'importateur des produits concernés. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes seront à la charge du client et relèveront de son entière responsabilité tant en terme de déclaration que de paiement aux autorités compétentes du pays concerné, charge pour le client de se renseigner sur ces aspects auprès des autorités concernées.

6.2 Le prix qui sera applicable à la commande d'un client est calculé selon la référence produit indiquée sur le site web ou sur le catalogue utilisé et que le client nous communique lors de sa commande. Cette référence produit est composée d'un préfixe suivi d'un code produit. Le client doit indiquer la référence produit correspondante pour toute commande de produits BERNARD.

Si le client effectue sa commande par le biais d'un catalogue papier qui n'est plus en vigueur, le prix applicable à sa commande sera le prix appliqué au(x) produit(s) selon le catalogue papier équivalent en vigueur. Dans ce cas, le nouveau prix lui sera communiqué par téléphone ou par email et s'il l'accepte, il recevra une confirmation de son offre par email. Le client bénéficiera de la possibilité d'annuler sa commande dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la réception de cette confirmation de commande au nouveau prix. A l'expiration de ce délai de 7 jours, le client ne pourra plus annuler sa commande au nouveau prix. Toutefois, le client bénéficiera toujours du droit de retour prévu à l'article 5.1 ci-dessus. Les modifications tarifaires ne sauraient donner lieu au versement de dommages-intérêts.

Les prix mentionnés sur nos catalogues papier sont susceptibles de modifications à la baisse, ou à la hausse en cas d'augmentations importantes des prix pratiqués par nos fournisseurs. En cas de variation tarifaire par rapport à la commande, BERNARD en informera le client pour permettre à ce dernier de confirmer ou non sa commande dans les conditions prévues au paragraphe précédent. Les modifications tarifaires ne sauraient donner lieu au versement de dommages-intérêts.

Article 7. Modalités de facturation

BERNARD établira et adressera au client une facture au moment de chaque livraison.

Article 8. Délais et modalités de règlement

8.1 Délais de règlement :

Sauf stipulation contraire mentionnée sur les factures, les factures émises par BERNARD seront payables à la date de



réception par le client. BERNARD n'entend consentir aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle contractuellement prévue.

En cas de retard de paiement, BERNARD pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance indiquée sur la facture pourra entraîner de plein droit :

- la déchéance du terme pour toute somme restant due et son exigibilité immédiate,
- l'application de pénalités de retard dont le montant est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal,
- le versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, nonobstant toute demande éventuelle d'indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement supportés par BERNARD devaient excéder cette somme.

En outre, BERNARD se réserve le droit de procéder à la résolution de toutes commandes impayées dans les conditions prévues à l'article 12 ci-après, ainsi que de demander toutes garanties à tout moment au client, et de remettre en cause tout délai de paiement consenti notamment en cas de dégradation de la solvabilité du client.

8.2 Modalités de règlement :

A la commande : paiement par chèque bancaire ou virement ; ou bien par carte bancaire à partir de 5 euros hors taxes. A la date de réception de facture : par chèque bancaire, par traite ou virement ; carte bancaire à partir de 5 euros hors taxe, à la date d'échéance indiquée sur la facture.

- par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de Bernard France S.A.S) ;
- par virement :

Postal : CCP LILLE

IBAN : FR96 2004 1010 0504 3019 9C02 673 - BIC : PSSTFRPPLIL

Bancaire : CIC Lille GRANDES ENTREPRISES

IBAN : FR76 3002 7172 1800 0200 9410 181 - BIC : CMCIFRPP ;

- par carte bancaire : carte bleue - visa – eurocard - mastercard

Le paiement par carte bancaire s'effectue via le service d'OGONE/INGENICO Payment Services (« Ogone »)* suivant un processus sécurisé (norme SSL). Bernard France S.A.S n'a pas connaissance des informations bancaires des utilisateurs. En choisissant le paiement par carte bancaire, le client accepte les conditions générales de la société OGONE*. Cette utilisation est soumise aux conditions contractuelles spécifiques d'OGONE*. En conséquence, l'utilisation de ce moyen de paiement, ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de Bernard France S.A.S. *OGONE S.A.S. - société par actions simplifiée au capital de 40,000.00 Euros siège social : 75009 Paris, 5 Rue de Rochechouart, France SIREN/SIRET : 435 236 898 00027

Sauf dérogation convenue par écrit entre le client et BERNARD, BERNARD pourra, de plein droit, opérer une compensation entre les sommes qu'il pourrait devoir au client et celles que le client pourrait lui devoir.

Article 9. Réserve de propriété

9.1 BERNARD conserve la propriété des produits jusqu'au paiement intégral du prix, des frais accessoires et des taxes. En conséquence, BERNARD se réserve le droit de reprendre tout ou partie des produits restés impayés.

9.2 En conséquence, le client s'interdit de vendre, céder ou consentir des droits quelconques sur les produits avant le paiement intégral du prix, à moins d'avoir transmis à BERNARD sa créance sur tout ayant droit à concurrence des sommes restant dues. Le client s'engage expressément à notifier à tout sous-acquéreur et/ou cessionnaire l'ensemble des conditions contractuelles de vente, notamment la présente réserve de propriété.

9.3 En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits, le client devra impérativement en informer BERNARD sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses intérêts.

Article 10. Transfert de risques

Le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits vendus par BERNARD au Client s'opère dès la prise en charge desdits Produits par le premier transporteur.

Article 11. Modification des CGV

Nous nous efforçons de limiter au maximum les modifications des CGV (entre deux éditions de notre catalogue). Toutefois, pour des raisons techniques, d'évolution réglementaire, de modèle économique ou pour toute autre raison qui pourrait le



justifier, il peut arriver exceptionnellement que les CGV applicables (à un catalogue) soient modifiées (entre deux éditions du catalogue). Le client est invité à vérifier les CGV applicables sur notre Site internet.

Article 12. Résolution

En cas de défaut de paiement persistant 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, BERNARD pourra, de plein droit, procéder à la résolution de la vente. Dans ce cas, les intérêts de retard stipulés à l'article 8.1 resteront dus par le client sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts.

La résolution frappera non seulement les commandes en cause, mais également chacune des commandes demeurées impayées à la date à laquelle interviendra la résolution et ce, que les produits soient livrés ou en cours de livraison et que leur paiement soit échoué ou non. Le client devra alors procéder à ses frais et sans délai, à la restitution des produits à l'adresse que lui indiquera BERNARD.

Article 13. Propriété intellectuelle

Toutes les mentions, publications, photos, illustrations figurant aux catalogues BERNARD et sur son site internet sont protégées par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Les produits de marque BERNARD sont commercialisés sous des noms, logos, signes distinctifs protégés au titre de droits de propriété intellectuelle. Toute exploitation non autorisée serait constitutive d'acte de contrefaçon, sanctionnable dans les conditions prévues par le Code de la propriété intellectuelle.

Article 14. Obligations du client lors de l'utilisation du site web

Le client s'engage à ne pas utiliser tout ou partie du site à des fins illégales, à ne pas violer ou contrevenir aux droits de toute personne, notamment aux droits de propriété intellectuelle, aux droits relatifs à la confidentialité ou à la protection de la vie privée ; à ne pas utiliser le site afin de transmettre tout élément contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et notamment à caractère diffamatoire, ou portant atteinte aux droits patrimoniaux ou extrapatrimoniaux de tiers, à ne pas interférer avec les services ou les serveurs ou réseaux connectés, ni à les altérer.

A défaut, sa responsabilité pourrait être directement engagée selon toutes dispositions de droit applicables.

Article 15. Informatique et Libertés

Nos fichiers ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et sont gérés en conformité à ses directives.

15.1 Les informations collectées et enregistrées par BERNARD sont destinées à la gestion du compte client. Toutefois, elles sont susceptibles d'être transférées aux partenaires commerciaux et/ou aux sous-traitants de BERNARD à des fins de gestion, de prospection commerciale, d'études marketing et statistiques.

De même BERNARD pourra être amené à joindre à ses envois, des documentations commerciales d'autres entreprises pour l'envoi de campagnes publicitaires concernant des produits et services susceptibles d'intéresser le Client.

Si le Client ne souhaite pas recevoir de telles offres, il lui suffit soit d'écrire à l'adresse mentionnée ci-dessus ou d'envoyer un email à info-vie-privee@bernard.fr, lorsque ces offres sont envoyées par messagerie électronique, il lui est possible de cliquer directement sur le lien de désinscription figurant sur celui-ci.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données ainsi qu'à la loi locale applicable sur la protection des données complétant ce texte, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement, de restriction, de profilage, d'opposition, de portabilité et post mortem aux données personnelles le concernant dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Pour cela, il lui suffit d'écrire, en justifiant de son identité, à BERNARD – Service Clients – BP 70102 – 59332 Tourcoing Cedex, soit d'envoyer un email à info-vie-privee@bernard.fr

Les données relatives aux Clients sont conservées pour la durée de la relation Client et au-delà le cas échéant dans la limite nécessaire pour répondre à toute obligation légale. Les données sont conservées sur un serveur géré par une entité du Groupe STAPLES Solutions localisée en Europe, ce que le Client accepte expressément. Pour en savoir plus sur notre politique de protection de vos données personnelles, consultez sur notre site notre politique de confidentialité.

A des fins de formation des conseillers clientèle et de contrôle de la qualité des informations communiquées, BERNARD informe le Client que les conversations téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées et pourront faire l'objet d'une enquête de satisfaction. Une mention orale au début de la conversation téléphonique informe le Client de l'existence du dispositif, de l'identité du responsable de traitement, de la finalité poursuivie et des droits d'accès, de rectification et



d'opposition.

15.2 – Cookies : Lors de sa consultation, le site de BERNARD collecte, à partir des logiciels activés par l'ordinateur du Client (cookies), des données telles que la date, les pages consultées, le temps de consultation ou l'adresse informatique de l'ordinateur, le fournisseur d'accès, le moteur de recherche, le lien à l'origine de cette consultation, etc. Cette collecte permet à BERNARD d'améliorer l'ergonomie de son Site et de renforcer l'efficacité de ses partenariats. Le Client peut empêcher cette collecte en désactivant cette fonction dans son logiciel de navigation. Même lorsque cette fonction est désactivée le Client garde la possibilité d'accéder au Site BERNARD. Pour en savoir plus sur l'utilisation des cookies, consultez sur notre site notre politique sur les cookies.

Article 16. Responsabilité

16.1 Principe :

Hormis toutes obligations propres à la vente des produits, les obligations de BERNARD au titre des éventuels services rendus sont des obligations de moyens et non de résultat.

En cas de manquement avéré par BERNARD à l'une de ses obligations contractuelles, le client aura la faculté de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait et dont il apporterait la preuve.

Quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre BERNARD, et en dehors de toute faute lourde, l'indemnité due au client en réparation du préjudice direct subi ne pourra dépasser, le montant du prix dû par le client pour les produits à l'occasion de la vente desquels est survenu le préjudice.

16.2 Limites :

Les textes, les illustrations, les photos accompagnant la présentation des produits n'ont aucun caractère contractuel, et ne sauraient engager une quelconque responsabilité de BERNARD à quel que titre que ce soit, en cas d'erreur typographique ou autre.

En cas de liens hypertextes vers d'autres sites, BERNARD ne saurait être tenu pour responsable du contenu de ces autres sites.

BERNARD ne saurait être déclaré responsable d'éventuels dysfonctionnements du réseau Internet ayant entraîné des défaillances dans l'administration, le traitement et/ou la gestion du site et/ou des commandes, et plus généralement de tout problème lié aux réseaux de télécommunications, aux ordinateurs en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels.

En tout état de cause, la responsabilité de BERNARD ne pourra en aucun cas être recherchée dans les cas suivants :

- dommages dus à l'inexécution ou la mauvaise exécution totale ou partielle par le client de ses propres obligations,
- tous dommages indirects et/ou immatériels même si BERNARD a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages. Sont notamment concernés: tout préjudice financier ou commercial (par exemple, perte de bénéfices, perte de données, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commande, manque à gagner, trouble commercial quelconque), ou toute action dirigée contre le client par un tiers (à l'exception des cas dans lesquels une telle action relèverait de l'article 1626 du Code civil),
- événement de force majeure, étant expressément convenu que seront notamment considérés comme tels tous conflits sociaux externes ou internes, toute pénurie de produit, de carburant ou de matières premières, toute interruption ou arrêt des transports, tout accident ou procédure collective affectant la production des fournisseurs, etc. La survenance de l'un quelconque de ces événements autorise BERNARD à suspendre ou à annuler tout ou partie de l'exécution de ses obligations sans que cela ne donne droit à quelconques dommages-intérêts ni pénalités au bénéfice du client,
- éventuels dommages causés sur d'autres biens du fait de tout défaut des produits vendus (hormis produits vendus à marque propre).

Article 17. Langue - Attribution de compétence - Droit applicable

Les présentes CGV et les commandes ou accords auxquelles elles s'appliquent sont soumises au droit français. Tout litige auquel donnera lieu la formation, l'exécution, la résiliation ou l'interprétation des présentes, de toute commande ou de tout accord auxquels elles s'appliquent, sera de la compétence du Tribunal de commerce de Lille nonobstant toute disposition contraire des conditions générales d'achat du client ou de tout autre document commercial non expressément accepté par BERNARD.